

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil treize, le 19 septembre à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Denis BANDELIER, Alain BERGER, Josette BESSE, Jacques BOUQUENEUR, Daniel BOUR, Guy BOURQUIN, Claude BRUCKERT, Marcel BRUNGARD, Monique DINET, Xavier DOMON, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Arlette ECABERT, Hubert ECOFFEY, Hervé FRACHISSE, Francis GERARD, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Jean-Claude JACOB, Bernard LIAIS, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Robert NATALE, Daniel NICOLAS, Pierre OSER, Jean-Claude TOURNIER, **membres titulaires** et Francis BLANC, Gilbert REBER **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.**

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs Jean-Claude BOUROUH, Laurent BROCHET, Roland DAMOTTE, Gérard FESSELET, Claude GIRARD, Daniel KUNTZ, Evelyne MANTEY, Sylvie MANZONI, Maurice NICOUD, Françoise PELCAT, Jean-Marc PELLETIER, Cédric PERRIN, Bernard TENAILLON, Elghazi ZOUNDARI.

Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Gérard FESSELET à Denis BANDELIER, Claude GIRARD à Josette BESSE, Maurice NICOUD à Francis BLANC, Françoise PELCAT à André HELLE, Jean-Marc PELLETIER à Gilbert REBER, Cédric PERRIN à Jean-Claude TOURNIER, Elghazi ZOUNDARI à Robert NATALE.

Assistaient à la séance : Mesdames et Messieurs Serge MARQUIS, Myriam PISANO, Pierre SCHIRCH et Bernard VIATTE.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
13 septembre 2013	13 septembre 2013	En exercice	42
		Présents	30
		Votants	35

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents. Arlette ECABERT est désignée.

Préfecture du Terr. de Belfort

02 OCT. 2013

Service Courrier

2013-06-04 – Budget Assainissement Collectif – Décision Modificative n°2.
Rapporteur : Jean-Claude TOURNIER

Il est proposé une décision modificative budgétaire dans le cadre du budget 2013 du service Assainissement.

Les primes d'épuration 2012 reçues pour les stations d'épuration de Grandvillars, Beaucourt, Réchésy et Faverois ont été imputées sur le budget d'investissement 2012. Il est nécessaire de les inscrire sur le budget de fonctionnement.

Il est nécessaire d'inscrire les primes à l'article 741 pour une somme de 120 000 €, et d'inscrire une dépense du même montant sur l'article 13111.

Parallèlement, pour l'équilibre budgétaire, une somme supplémentaire de 120 000 € est inscrite en virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement.

Pour permettre le paiement des frais de la redevance des ordures ménagères, il est également proposé un changement du 6061 au 6378 pour un montant de 3 000,00 €.

90053	Communauté de Communes du Sud Territoire	DM n°2 2013
Code INSEE	Assainissement Collectif (61303)	

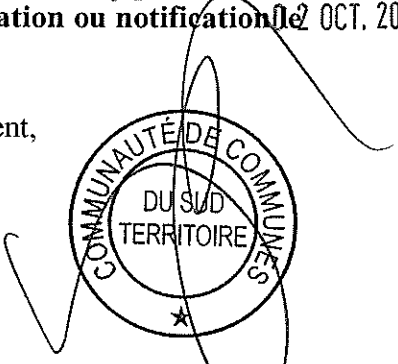
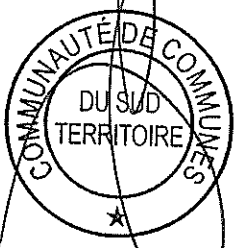
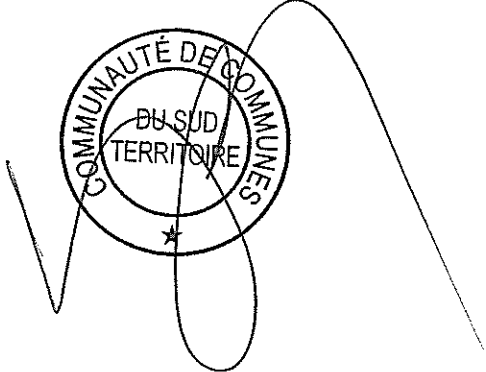

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire

réimputation : prime d'épuration 2012+redevance OM

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT				
D-6061 : Fournitures non stockables (eau, énergie..)	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6378 : Autres taxes et redevances	0,00 €	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	3 000,00 €	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-023 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	120 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	120 000,00 €	0,00 €	0,00 €
R-741 : Primes d'épuration	0,00 €	0,00 €	0,00 €	120 000,00 €
TOTAL R 74 : Subventions d'exploitation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	120 000,00 €
Total FONCTIONNEMENT	3 000,00 €	123 000,00 €	0,00 €	120 000,00 €
 INVESTISSEMENT				
R-021 : Virement de la section d'exploitation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	120 000,00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section d'exploitation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	120 000,00 €
D-13111 : Agence de l'eau	0,00 €	120 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 13 : Subventions d'investissement	0,00 €	120 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	120 000,00 €	0,00 €	120 000,00 €
Total Général		240 000,00 €		240 000,00 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- d'approuver la Décision Modificative n°2 du budget 2013.

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p> <p>Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 02 OCT. 2013 Et publication ou notification le 02 OCT. 2013</p> <p>Le Président,</p>  	<p>Le Président,</p>  
--	--

